

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 05 juillet 2021

Présidence : Frédéric LABARBE, Proviseur

Secrétariat : Mme LOPEZ, proviseure adjointe

Nombre de présents : 17 à 18 h

Excusés : Mr BARBAZAN,

Absents : Mr LIARCOU

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h, le Conseil d'Administration peut alors valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29-04-2021

Le procès-verbal, ne suscitant pas de question, est adopté à l'unanimité des présents.

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé par Monsieur le Proviseur est adopté à l'unanimité des présents.

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

I. Questions pédagogiques :

- Modification du règlement intérieur, changement de régime des 3^{ème} Prépa-Métiers.

Extraits du règlement intérieur (surlignés) à supprimer ou à amender.

« La configuration de l'établissement implique que les déplacements des élèves entre les divers bâtiments et les installations sportives de la ville s'effectuent sans accompagnateur **excepté pour les 3^{ème} PEP: ils constituent des déplacements individuels sous l'entière responsabilité de l'élève quel que soit le mode de transport utilisé.**

1) Elèves collégiens (3PEP)

- **Les élèves collégiens externes, demi-pensionnaires et internes auront le choix entre un lieu de travail ou le foyer, s'ils n'ont pas cours du fait de leur emploi du temps ou de l'absence de professeurs.**
- **Pendant la pause méridienne, les élèves demi-pensionnaires et internes doivent rester dans l'enceinte de l'établissement.**
- **Après la dernière heure de cours de la journée, les élèves externes et demi-pensionnaires pourront quitter l'établissement sur autorisation écrite du responsable légal, déposée en début d'année.**

- **Au cours de la demi-journée, les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement. Pour se déplacer d'un bâtiment à l'autre, ils sont accompagnés d'un adulte. Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter lors de ces déplacements ainsi que dans l'enceinte de l'établissement (article L3511-1 à L3512-2, article L355-28-1 à L355-28-13 Novembre 2006).**
- **Les élèves collégiens internes ne sont pas autorisés à dormir à l'internat le mercredi soir. Ils doivent rentrer à leur domicile ou chez leur correspondant dès la fin des cours du mercredi matin. »**

L'idée étant de n'avoir qu'un seul régime, celui de lycéen pour tous les élèves de l'établissement, de responsabiliser davantage les 3^{ème} PM et de regagner de la disponibilité d'AED sur le temps scolaire au bénéfice de tous.

Le CVL a donné un avis positif.

La commission permanente a donné un avis positif.

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Les parties surlignées seront donc supprimées du règlement Intérieur du Lycée.

- Journée d'intégration des secondes GT à la rentrée 2021 (deux journées à Canfranc).

Les deux journées prévues à Canfranc sont annulées, faute d'accord collectif. A la place, deux journées d'accueil sont prévues les 1^{er} et 2 juillet (administratif, manuels scolaires, visite du lycée, randonnées de cohésion autour de Bagnères) et plus tard une journée de sortie à Payolle où chaque discipline serait présente sur un stand pour une première présentation des contenus des EDS.

Question posée sur l'accueil des 2^{nde} pro : chaque filière a prévu une journée d'intégration en fonction des spécificités du domaine professionnel.

Nombre de votants :

Pour :

Contre :

Abstention :

- Projets Occit'Avenir.

Reconduction des projets de 2020 qui n'ont pu être finalisés,

- Les Pyrénées, un patrimoine, des métiers (projet Montagne)

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

- Adolescents impliqués et citoyens (pôle Sanitaire et Social)

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

- L'engagement au service de l'environnement et de la citoyenneté (projet Dispo)

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

- Organisation et calendrier des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) 2021-2022.

Rappel sur l'organisation :

Avant la PFMP :

- Le professeur principal présente aux élèves les documents concernant l'organisation de la PFMP et divers documents réglementaires ou informatifs (fiche de recherche de PFMP, annexe pédagogique, liste d'entreprise, etc...).
- Chaque élève aura un professeur référent (désigné dans l'équipe pédagogique) pour l'accompagner et l'aider dans sa recherche.
- Prise de contact avec l'entreprise d'accueil (sous la responsabilité de l'équipe pédagogique).
- Rencontre de l'élève et de l'entreprise d'accueil : présentation des objectifs de formation. (Prévoir une lettre de motivation, un CV ainsi que le document présentant à l'entreprise les objectifs de formation.)
- Signature de fiche d'engagement de PFMP par l'entreprise. Remise de cet accord au lycée.
- La fiche de recherche de PFMP permet d'établir la convention en 3 exemplaires.

Pendant la PFMP, deux types de visite

- Visite de suivi : rencontre du professeur chargé de la visite (de l'enseignement général) et du tuteur afin de réaliser un premier point sur les activités de l'élève et éventuellement, d'apporter des précisions sur les objectifs de formation (Un compte rendu de la visite sera fait sur PRONOTE.)
- Visite d'évaluation : rencontre du professeur en charge de l'évaluation et du tuteur pour l'évaluation du travail réalisé par l'élève pendant la PFMP (Un compte rendu de la visite sera fait sur PRONOTE.)
- Signature par l'entreprise de l'attestation de formation en milieu professionnel (à réaliser en fin de période).

Le calendrier proposé est susceptible d'avoir une petite modification pour permettre aux TINDUS de revenir une semaine pour effectuer un travail sur l'orientation.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

- Répartition prévisionnelle des IMP (Indemnités de Missions Particulières) et autres moyens.

Répartition, proposition de Juin 2021

| | IMP dotation Initiale | section sportive | Référent Numérique | Coord EPS | Référent décrochage | Référent Dispo | Divers Professeurs | | | CPE, Doc | total IMP |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------------|-----------|------------------------|--------------------|---------------------|---------|----------------|----------|-----------|
| | | 141 | 141 | 141 | 141 | 141 | 141 | | | 230 | |
| Lycée Victor Duruy | 11,50 | 1,00 | 2,00 | 1,00 | 0,50 | 1,00 | 5 | | | 2 | 12,50 |
| | | | | | | | Référent culture | Théâtre | Coordonnateurs | | |
| | | | | | | | 0,5 | 2 | 2,5 | | |
| | IMP dotation Initiale | Référent Erasmus | | | Référent décrochage | Projet Montagne | Divers Professeurs | | | CPE, Doc | total IMP |
| | | 141 | | | 141 | 141 | 141 | | | 230 | |
| SEP Victor Duruy | 2,50 | 1,00 | | | 0,50 | 1,00 | | | | | 2,50 |

Il faudra prendre en compte également le travail du référent développement durable

Proposition qui sera votée en septembre car la dotation n'est pas encore complète.

- Autres projets (sorties et intervenants extérieurs).
 - Sensibilisation aux nouvelles technologies
 - Egalité filles garçons.
 - Interventions avec la Médiathèque
 - Concert en Espagnol avec le Castel Bigourdan
- Autorisation donnée au chef d'établissement de procéder au recrutement et à la signature de nouveaux contrats AED.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

II. Question de gestion et financière :

- Présentation des travaux de l'internat.

Les travaux de réfection de l'internat vont commencer à l'été 2022 jusqu'en décembre 2023. Présentation du projet et sur le positionnement intérieur des chambres, voir croquis en pièce jointe.

- Conventions d'hébergement :
 - « Piano-Pic »

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

- « Gendarmes du tour de France » (2 conventions)

Nombre de votants : 20

Pour : 18

Contre : 1

Abstention : 1

- « Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Formation Professionnelle »

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

- Renouvellement du contrat RISO des matériels de reproduction.

Baisse du tarif suite à une renégociation du contrat (baisse d'approximativement 5000€) et coût gratuit du papier l'année prochaine. Il est prévu le changement des machines de la salle des professeurs, du DDFPT et à l'administration.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

- Répartition moyens globalisés BOP 141.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

- DBM pour information et vote (prélèvement sur fonds de roulement pour projets divers).

DBM pour information sur une subvention fléchée pour la réparation de la chambre froide des cuisines (1506€)

DBM pour vote de l'ouverture des DM liés à la ventilation de 5018.18€ du BOP 141.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

DBM pour vote de l'ouverture d'une ligne spécifique « produit entretien covid » au service ALO.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

III. Questions diverses

Serait-il possible d'ajouter des mises en garde pendant les conseils de classe ?

Cette possibilité n'apparaît pas dans le règlement intérieur aussi toute modification nécessitera un passage par le CVL, la commission permanente et le CA. Pour aider au suivi et à la réussite des élèves, il serait intéressant de faire un réel travail d'accompagnement par les commissions éducatives et favoriser les entretiens avec les familles en amont des conseils de classe, pour ne pas attendre 3 ou 6 mois avant de signifier les problèmes rencontrés. Les rencontres avec les familles peuvent se faire, comme c'est déjà le cas, par le PP accompagné d'un professeur, du CPE, de la direction selon les situations rencontrées.

Serait-il possible de faire un inventaire des HSE et des IMP ?

Pour les IMP cf le tableau précédent.

Pour les HSE, le sujet a été traité lors des conseils pédagogiques de la semaine. Les HSE sont attribuées en fonction des projets mis en place. Leur nombre dépend des reliquat d'HSA à la fin de la répartition des heures de la dotation globale et donc fluctue selon les années.

La séance est levée à 20h

La secrétaire de séance

Céline LOPEZ



Le Proviseur
Frédéric LABARBE

